

DD & RSE - Les Principaux Motifs de Compétitivité

Sylvie FAUCHEUX

Professeur en sciences économiques

MIP & LIRSA, Cnam (France)

Divers motifs de positionnement

Le positionnement et la stratégie des entreprises à l'égard de l'environnement et de la société peut avoir plusieurs motivations :

- Une meilleure rentabilité*
- Attirer et retenir des bon employés*
- Réputation*
- Anticipation juridique et réglementaire*



Stratégie Win-Win

On parle de stratégie « WIN WIN » (*doublement gagnante*) pour insister sur la compatibilité et même la stimulation existant entre politique de DD et compétitivité.

Des entreprises peuvent envisager une stratégie de DD comme un avantage concurrentiel et le « capital naturel » comme un facteur de production à part entière.

Les stratégies pro-actives de DD bien formulées induisent un certain nombre d'avantages.

◆ Une meilleure rentabilité

L'éco-innovation peut permettre une meilleure rentabilité et une réduction des coûts.

- ❑ *Par exemple, l'industrie papetière européenne a diminué sa consommation d'eau de 50% en 15 ans.*

Des stratégies d'éco-efficience sont susceptibles de concilier environnement et compétitivité.

- ❑ *Les opérations de recyclage vont dans le sens d'un tel double dividende.*



Le concept de l'éco-efficience

Le concept d'éco-efficience a été popularisé par le *World Business Council for Sustainable Development* à partir de 1992 (Sommet de la Terre à Rio.)

L'objectif n'est pas de produire moins, mais de **produire mieux en réduisant les impacts sur l'environnement**:

- ❑ *Augmenter la valeur d'un produit (ou d'un service) en diminuant son impact environnemental.*
- ❑ *... ce qui signifie augmenter la productivité du facteur capital naturel dans la production.*



◆ Attirer et retenir les bons employés

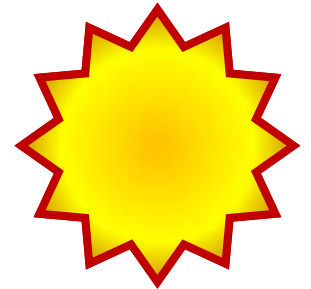
De nombreuses entreprises se sont aperçues que pratiquer des politiques de responsabilité environnementale – comme des pratiques favorables à la famille et à leurs employés -- leur permet d'être identifiées comme des employeurs de choix et leur donne un avantage compétitif dans l'attraction et la conservation des employés.

◆ Des motifs de Réputation

Le « **capital de réputation** » (*la valeur estimée de la réputation*) des entreprises pro-actives en matière de DD, peut se révéler élevé.

Au cours des dernières décennies, de nombreux projets n'ont pu voir le jour en raison de la contestation sociale qu'ils ont suscitée : parcs éoliens, exploitation du gaz de schiste...

Les entreprises ont intérêt à développer leur projet en concertation avec les communautés d'accueil afin d'en assurer l'acceptabilité sociale.



◆ Anticipation juridique/réglementaire

Avec une stratégie pro-active en matière de DD, les entreprises se trouvent mieux armées pour faire face aux évolutions juridiques et institutionnelles, notamment au niveau international:

- ❑ **Le principe pollueur payeur** (depuis les 1970s);
- ❑ **La responsabilité étendue du producteur** (LRE votée en France en juillet 2008)
- ❑ **Le principe de précaution** (Article 5 dans la charte constitutionnelle de l'environnement adoptée par la France en 2005).



Capture réglementaire

Les entreprises peuvent parfois utiliser la stratégie de « **capture réglementaire** » pour acquérir un avantage concurrentiel.

*Il y a **capture réglementaire** par un acteur lorsque celui-ci, grâce à son influence auprès du régulateur, acquiert un certain contrôle sur la réglementation mise en œuvre et à laquelle il est assujéti.*



